



Youxta
Audit

FILL UP MEDIA

Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

YOUXTA AUDIT
Société de commissariat aux comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon

SAS au capital de 20 000€
RC LYON 392 958 047
APE 6920 Z

FILL UP MEDIA
Société Anonyme au capital de 745 881 euros
Siège social : 139 rue Vendôme,
69006 Lyon
527 691 679 R.C.S. Lyon

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

YOUXTA AUDIT

Membre de la
Compagnie régionale de
Lyon

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société FILL UP MEDIA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FILL UP MEDIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société FILL UP MEDIA à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « 2.1 Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de réglementation comptable.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à assemblée générale.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une

fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Caluire-et-Cuire, le 30 avril 2026

Le commissaire aux comptes

YOUXTA AUDIT

Membre de la
Compagnie régionale de
Lyon



GEOFFROY JOLY, ASSOCIE

1. Comptes Annuels

1.1 Bilan au 31 décembre 2025

Bilan Actif - Fill Up Media - en €	Au 31/12/25		Au 31/12/24	
	Brut	Amort./Dépré.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	5 274 408	(3 207 077)	2 067 331	2 208 638
dont Frais d'établissement	1 144 839	(827 436)	317 402	529 494
dont Frais de recherche et de développement	2 093 192	(1 204 701)	888 491	563 383
dont Concession, brevets et droits similaire	1 249 871	(888 483)	361 389	155 994
dont Autres immobilisations incorporelles	427 290	(286 457)	140 833	134 056
dont Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	359 216		359 216	825 712
Immobilisations corporelles	12 585 807	(3 713 507)	8 872 300	4 760 972
dont Install. techniques, matériels et outillages industriels	12 485 641	(3 660 375)	8 825 266	2 849 261
dont Autres immobilisations corporelles	100 166	(53 131)	47 034	40 301
dont Immobilisations en cours	-	-	-	1 871 410
Immobilisations financières	742 976	-	742 976	616 462
dont Autres participations	48	-	48	-
dont Autres titres immobilisés	2 500	-	2 500	2 500
dont Autres immobilisations financières	740 428	-	740 428	613 962
Total Actif immobilisé	18 603 191	(6 920 583)	11 682 607	7 586 073
Stocks	-	-	-	44 839
dont Matières premières, approvisionnements	-	-	-	44 839
Avances et acomptes versés sur cdes	38 665	-	38 665	23 012
Clients et comptes rattachés	15 242 779	(1 120 329)	14 122 450	9 661 981
Autres créances	1 638 709	-	1 638 709	1 784 831
Valeurs mobilières de placement	50	-	50	50
Disponibilités	1 202 685		1 202 685	3 222 537
Charges constatées d'avance	200 142		200 142	257 363
Total Actif circulant + CCA	18 323 029	(1 120 329)	17 202 700	14 994 613
Frais d'émission d'emprunts et Primes de remboursement des obligations	891 580		891 580	1 048 186
TOTAL BILAN ACTIF	37 817 799	(8 040 912)	29 776 887	23 628 872

Bilan Passif - Fill Up Media - en €	Au 31/12/25	Au 31/12/24
Capital social	745 881	745 881
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 393 955	7 697 398
Réserves	31 752	31 752
dont Réserve légale	21 400	21 400
dont Autres réserves	10 352	10 352
Report à nouveau	-	(2 750 003)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(993 080)	(2 527 190)
Total Capitaux propres	2 178 508	3 197 838
Total Provisions pour R&C	-	-
Emprunts et dettes financières	11 614 156	8 636 575
dont Emprunts obligataires convertibles	3 239 435	2 805 103
dont Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	8 356 357	5 813 792
dont Emprunts et dettes financières diverses	18 363	17 680
Fournisseurs et comptes rattachés	10 272 976	7 888 487
Dettes fiscales	3 171 788	2 292 060
Dettes sociales	564 394	373 851
Autres dettes	111 122	54 245
Produits constatés d'avance	1 863 943	1 185 815
Total Dettes & Comptes de régularisation	27 598 379	20 431 034
TOTAL BILAN PASSIF	29 776 887	23 628 872

1.2 Compte de résultat annuel 2025

Compte de résultat - Fill Up Media - en €	Au 31/12/25	Au 31/12/24	Var. en €	Var. en %
Production vendue de services	16 339 081	9 731 119	↑ +6 607 962	68 %
Chiffre d'affaires net	16 339 081	9 731 119	↑ +6 607 962	68 %
Production immobilisée	359 216	498 471	↓ - 139 255	(28)%
Subventions d'exploitation	9 933	5 567	→ +4 367	78 %
Reprises sur amort. et prov.	208 637	599 583	↓ - 390 946	(65)%
Autres produits	39 256	940	↑ +38 315	4075 %
Total des produits d'exploitation	16 956 123	10 835 681	↑ +6 120 442	56 %
Achats de mat. 1° et autres appro.	(2 736)	(5 567)	→ +2 831	(51)%
Variation de stock (mat. 1° et appro.)	(44 839)	(4 339)	↓ - 40 500	933 %
Autres achats et charges externes	(7 967 050)	(6 290 463)	↓ - 1 676 587	27 %
Impôts, taxes et versements assimilés	(182 818)	(128 071)	↓ - 54 747	43 %
Salaires et charges	(6 277 295)	(4 674 209)	↓ - 1 603 086	34 %
Dotations d'exploitation	(2 078 163)	(1 218 719)	↓ - 859 444	71 %
Sur immobilisations : - Dotations aux amortissements	(1 561 941)	(899 140)	↓ - 662 801	74 %
Sur actif circulant : Dotations aux provisions	(516 222)	(319 579)	↓ - 196 643	62 %
Autres charges	(713 384)	(620 164)	↓ - 93 220	15 %
Total des charges d'exploitation	(17 266 285)	(12 941 531)	↓ - 4 324 754	33 %
RESULTAT D'EXPLOITATION	(310 163)	(2 105 851)	↑ +1 795 688	(85)%
Total des produits financiers	23 140	2 291	↑ +20 849	910 %
Total des charges financières	(794 987)	(348 566)	↓ - 446 420	128 %
RESULTAT FINANCIER	(771 847)	(346 276)	↓ - 425 571	123 %
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(1 082 010)	(2 452 126)	↑ +1 370 117	(56)%
Total des produits exceptionnels	-	1 007 465	↓ - 1 007 465	(100)%
Total des charges exceptionnelles	-	(1 207 427)	↑ +1 207 427	(100)%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	(199 962)	↑ +199 962	(100)%
Impôts sur les bénéfices	88 930	124 898	↓ - 35 968	(29)%
RESULTAT NET	(993 080)	(2 527 190)	↑ +1 534 111	(61)%

2. Annexes

2.1 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : FILL UP MEDIA

La période a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11 mars 2026 par le conseil d'administration.

2.1.1 Règles générales

Les comptes annuels au 31 décembre 2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Changement de réglementation comptable

Conformément au règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, dont l'entrée en vigueur est fixée aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, la société applique les nouvelles dispositions relatives à la présentation des états financiers et à la structure de l'annexe.

Les principales dispositions de ce règlement portent sur :

- la redéfinition et la présentation du résultat exceptionnel : désormais, seuls les produits et charges directement liés à un évènement majeur et inhabituel peuvent y être inscrits ;
- la suppression des transferts de charges : désormais, les opérations correspondantes doivent être enregistrées selon leur nature, dans des comptes spécifiques ;
- la modification du plan de comptes et la modernisation des modèles d'états financiers.

Cette application n'a pas eu d'impact significatif dans les comptes de la société.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'une période à l'autre,
- indépendance des périodes,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2.1.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Concessions, logiciels et brevets :	1 à 6 ans
Autres immobilisations incorporelles :	1 à 5 ans
Agencements des constructions :	10 à 20 ans
Installations techniques :	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels :	3 à 10 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers :	3 à 10 ans
Matériel de bureau :	5 à 10 ans
Matériel informatique :	2 à 3 ans
Mobilier :	3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Frais d'établissement

Les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

Ils se détaillent de la façon suivante :

Désignation	Valeur brute	Amort. antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
Hors frais d'introduction	84 202	84 202	0	84 202	0
Frais d'introduction	1 060 636	531 143	212 091	743 234	317 402
Total	1 144 839	615 345	212 091	827 436	317 403

2.1.3 Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

N'étant pas destiné à être vendu mais installé, le stock de pièces détachées a été reclassé en immobilisation dans les comptes 2025.

2.1.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Une analyse « ligne à ligne » est également réalisée afin d'isoler et de déprécier à 100% les créances irrécouvrables (liquidation ou cessation du client).

En fonction de cette analyse, la règle de dépréciation standard des créances clients considérées comme risquées est la suivante :

- Créance échue depuis plus de 6 mois : 25%,
- Créance échue depuis plus de 12 mois : 50%,
- Créance échue depuis plus de 24 mois : 90%.

Lorsque la société estime que le recouvrement est totalement compromis, la dépréciation est portée à 100%.

Au 31 décembre 2025, la dépréciation des comptes clients a fait l'objet d'une analyse approfondie et les risques de non-recouvrement ont été appréhendés par un complément de dépréciation. Le recouvrement de certaines créances est confié à un prestataire externe.

2.1.5 Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

2.1.6 Recherche, Développement, Innovation :

Depuis sa création, notre société développe des solutions innovantes dans le domaine des écrans publicitaires installés sur les pompes à essence ainsi que dans les domaines associés.

Les frais de recherche et développement inscrits à l'actif correspondent aux dépenses qui répondent à la définition d'un actif. Il s'agit en particulier des salaires et charges sociales des personnes qui ont concouru aux divers projets de développement. Ces frais sont portés à l'actif et amortis sur 6 à 8 ans à compter de leur mise en service, c'est à dire lors de la mise en exploitation des contrats commerciaux de la société.

Les avantages économiques liés aux frais de recherche et développement viennent théoriquement sur la durée des contrats (8 ans).

Au 31 décembre 2025, les frais de R&D représentent environ 2,1 M€, amortis de 1,2 M€.

Le crédit d'impôt Innovation déclaré au titre de l'exercice résulte d'une analyse technique. Notre société est accompagnée par un consultant spécialisé dans ce domaine pour déterminer le montant de ce crédit d'impôt.

2.1.7 Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

2.1.8 Affacturation

La société a recours à une société d'affacturation auprès de laquelle elle cède une partie de ses créances clients en contrepartie d'un financement court terme. Le contrat d'affacturation prévoit qu'il y ait subrogation entre la société et le Factor.

Les postes du bilan concernés par l'affacturation se détaillent ainsi :

Bilan d'affacturage - Fill Up Media - en €	Au 31/12/25
Dépôts et cautions	391 079
Total Comptes affacturage - Actif	391 079
Autres dettes	
Total Comptes affacturage - Passif	-

Le montant des créances cédées au factor et non réglées à leur date d'exigibilité est retraité en créance clients et en moins de la trésorerie.

Le montant des créances cédées constitue un engagement hors bilan jusqu'à la date d'encaissement effectif, évalué à 2 197 K€ au 31 décembre 2025.

2.2 Faits caractéristiques de la période

INFORMATIONS A PRENDRE EN COMPTE DANS LE CADRE DE LA PERIODE DE FORTE INCERTITUDE ACTUELLE :

Le conflit russo-ukrainien, les conditions macro-économiques actuelles (pressions inflationnistes, hausse des taux d'intérêt, hausse des coûts des matières premières et de l'énergie, pénuries, volatilité des taux de change) n'ont pas d'impact significatif sur la situation financière et patrimoniale et sur le résultat de la Société au 31 décembre 2025.

2.3 Notes sur le bilan

2.3.1 Actif immobilisé

Variation des immobilisations - Fill Up Media		Valeur brute			
En €	Au 31/12/24	Acquisitions	Cessions	Virements	Au 31/12/25
Frais d'établissement	1 144 839				1 144 839
Frais de recherche et de développement	1 569 090			524 101	2 093 192
Concession, brevets et droits similaire	848 503	99 758		301 611	1 249 871
Autres immobilisations incorporelles	331 900	95 390			427 290
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	825 712	359 216		(825 712)	359 216
Immobilisations incorporelles	4 720 044	554 364	-	-	5 274 408
Installations techniques, matériels et outillage industriels	5 659 230	1 585 710	(23 614)	5 264 315	12 485 641
Autres immobilisations corporelles	78 118	22 048			100 166
Immobilisations en cours	1 871 410	3 392 906		(5 264 315)	-
Immobilisations corporelles	7 608 757	5 000 664	(23 614)	-	12 585 807
Autres participations	-	48			48
Autres titres immobilisés	2 500				2 500
Autres immobilisations financières	613 962	176 466	(50 000)		740 428
Immobilisations financières	616 462	176 514	(50 000)	-	742 976
Total Actif immobilisé (en valeur brute)	12 945 263	5 731 542	(73 614)	-	18 603 191
Variation des immobilisations - Fill Up Media		Amortissements et dépréciations			
En €	Au 31/12/24	Augmentations	Diminutions	Virements	Au 31/12/25
Frais d'établissement	615 345	212 091			827 436
Frais de recherche et de développement	1 005 708	198 993			1 204 701
Concession, brevets et droits similaire	692 508	195 974			888 483
Autres immobilisations incorporelles	197 844	88 612			286 457
Immobilisations incorporelles	2 511 405	695 671	-	-	3 207 077
Installations techniques, matériels et outillage industriels	2 809 969	850 955	(548)		3 660 375
Autres immobilisations corporelles	37 816	15 315			53 131
Immobilisations corporelles	2 847 785	866 270	(548)	-	3 713 507
Immobilisations financières	-	-	-	-	-
Total Actif immobilisé (amortissements et dépréciations)	5 359 190	1 561 941	(548)	-	6 920 583
Variation des immobilisations - Fill Up Media		Valeur nette comptable			
En €	Au 31/12/24	Acquisitions	Cessions	Virements	Au 31/12/25
Frais d'établissement	529 494	(212 091)	-	-	317 402
Frais de recherche et de développement	563 383	(198 993)	-	524 101	888 491
Concession, brevets et droits similaire	155 994	(96 216)	-	301 611	361 389
Autres immobilisations incorporelles	134 056	6 778	-	-	140 833
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	825 712	359 216	-	(825 712)	359 216
Immobilisations incorporelles	2 208 638	(141 307)	-	-	2 067 331
Installations techniques, matériels et outillage industriels	2 849 261	734 756	(23 066)	5 264 315	8 825 266
Autres immobilisations corporelles	40 301	6 733	-	-	47 034
Immobilisations en cours	1 871 410	3 392 906	-	(5 264 315)	-
Immobilisations corporelles	4 760 972	4 134 394	(23 066)	-	8 872 300
Autres titres immobilisés	2 500	-	-	-	2 500
Autres immobilisations financières	613 962	176 466	(50 000)	-	740 428
Immobilisations financières	616 462	176 514	(50 000)	-	742 976
Total Actif immobilisé (en valeur nette comptable)	7 586 073	4 169 601	(73 066)	-	11 682 607

Les Autres immobilisations incorporelles se composent notamment d'études réalisées par un institut indépendant et permettant d'analyser le comportement des automobilistes face aux écrans de la Société.

5 264 K€ d'immobilisations corporelles en cours ont été mises en service sur l'exercice 2025, en lien avec la signature du nouveau contrat avec Leclerc et l'installation des caissons correspondants. Ils ont été reclassés dans les postes d'immobilisations concernés et amortis.

2.3.2 Immobilisations financières

Les 743 K€ d'immobilisations financières sont composées de :

- 3 K€ d'actions Time for the Planet, classes en autres titres immobilisés
- 78 K€ de caution auprès de BPI,
- 391 K€ de fonds de garantie et réserve de financement du factor,
- 147 K€ de dépôts et cautionnements divers (locations notamment),
- 124 K€ de contrat de liquidité (liquidités pour 28 K€ et actions pour 97 K€).

2.3.3 Créances clients

Les créances clients se composent des principaux postes suivants :

Clients - Fill Up Media - en €	Au 31/12/25	Au 31/12/24	Var. en €	Var. en %
Créances clients	2 391 255	1 928 134	↑ +463 121	24 %
Clients douteux	1 770 588	1 330 186	↑ +440 403	33 %
FAE	11 080 936	7 216 405	↑ +3 864 531	54 %
Sous-total Créances clients brutes	15 242 779	10 474 724	↑ +4 768 054	46 %
Dépréciation clients douteux	(1 120 329)	(812 744)	↓ - 307 585	38 %
Total Créances clients nettes	14 122 450	9 661 981	↑ +4 460 469	46 %
Taux de dépréciation des créances brutes	7,3 %	7,8 %	→ - 0,4 points	

2.3.4 Autres créances

Les autres créances se composent de :

Autres créances - Fill Up Media - en €	Au 31/12/25	Au 31/12/24
Fournisseurs débiteurs, RRR à obtenir et autres avoirs	55 703	49 234
Créances sociales	5 207	-
dont Personnel et comptes rattachés	5 207	-
Créances fiscales	1 600 830	1 732 109
dont Impôts sur les bénéfices (IS)	142 624	278 118
dont Taxes sur le chiffre d'affaires (TVA)	1 458 206	1 453 991
Créances groupes et associés	7 719	16 119
dont Autres créances groupes et associés	7 719	16 119
Débiteurs divers	7 914	10 381
dont Divers - Produits à recevoir	7 874	10 381
dont Autres débiteurs divers	40	(0)
Sous-total Autres créances brutes	1 677 374	1 807 844
Sous-total Provisionnement des autres créances	-	-
Total Autres créances nettes	1 677 374	1 807 844

2.3.5 État des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice, détaillé par échéance, s'établit comme suit :

Créances - Fill Up Media - en €	31/12/25	< 1 an	> 1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Dépôts et cautionnements	615 977		615 977
Contrat de liquidité	124 451	124 451	
Créances de l'actif circulant			
Créances Clients et Comptes rattachés	15 242 779	15 242 779	
Autres créances	1 638 709	1 638 709	
Charges constatées d'avance	200 142	200 142	
Total	17 822 057	17 206 080	615 977

2.3.6 Produits à recevoir

Ils se composent essentiellement des Factures à établir liées au cut-off décrit ci-après dans la note Reconnaissance des revenus, au sein des Notes sur le compte de Résultat, pour un montant de 11 080 936 €.

2.3.7 Composition du capital social et affectation du résultat

Capital social d'un montant de 745 881,25 euros décomposé en 2 983 525 actions d'une valeur nominale de 0,25 euros.

Lors de l'AGE du 19 mai 2022, la valeur nominale de chaque action a été divisée par 40 pour passer de 10 euros à 0,25 euros par action.

Le nombre d'actions est ainsi passé de 49 993 actions à 1 999 720 actions, ceci avant l'introduction en Bourse.

Variation des capitaux propres - Fill Up Media - en €	Au 31/12/24	Augmentations	Diminutions	Affect. résultat 12/24	Résultat 12/25	Au 31/12/25
Capital	745 881	-	-			745 881
dont Capital souscrit appelé versé	745 881	-	-			745 881
Primes	7 697 398	-	- 26 250	(5 277 193)		2 393 955
dont Primes d'émission	7 697 398	-	- 26 250	(5 277 193)		2 393 955
Réserves	31 752	-	-	-		31 752
dont Réserve légale	21 400	-	-	-		21 400
dont Autres réserves	10 352	-	-	-		10 352
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)	(2 750 003)	-	-	2 750 003		-
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(2 527 190)	-	-	2 527 190	(993 080)	(993 080)
Total hors Subventions, Prov. réglementées et Autres fonds propres	3 197 838	-	- 26 250	-	(993 080)	2 178 508
<i>Distribution de dividendes</i>						
Total Capitaux propres	3 197 838	-	- 26 250	-	(993 080)	2 178 508

Conformément aux décisions de l'assemblée générale du 4 juin 2025 :

- le résultat de l'exercice précédent a été affecté en réduction de la prime d'émission ;
- le report à nouveau débiteur a également été apuré sur la prime d'émission

Les actions émises lors de l'augmentation du capital du 28 juin 2022 bénéficient d'un droit de vote simple. Les actionnaires historiques bénéficient d'actions à droit de vote double.

2.3.8 État des dettes

Les dettes financières nettes se détaillent ainsi :

Emprunts et dettes financières - Fill Up Media - en €	Au 31/12/25	Au 31/12/24	Var. en €	Var. en %
Emprunts et dettes assimilées	11 548 816	8 636 575	↑ +2 912 240	34 %
dont Emprunts obligataires convertibles	3 239 435	2 805 103	↑ +434 332	15 %
dont Emprunts auprès des établissements de crédit	8 291 017	5 813 792	↑ +2 477 225	43 %
dont Autres emprunts et dettes assimilées	18 363	17 680	→ +683	4 %
Banques, établissements financiers et assimilés	65 340	-	↑ +65 340	N/A
dont Comptes courants bancaires créditeurs	65 340	-	↑ +65 340	N/A
Emprunts et dettes financières	11 614 156	8 636 575	↑ +2 977 581	34 %
Trésorerie active	1 202 735	3 222 587	↓ - 2 019 851	(63)%
Endettement net	(10 411 421)	(5 413 989)	↓ - 4 997 432	92 %

Le total des dettes à la clôture de l'exercice, détaillé par échéance, s'établit comme suit :

Dettes - Fill Up Media - en €	Au 31/12/25	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires conertibles	3 239 435	89 146	3 150 289	
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	8 374 721	2 129 561	6 035 160	210 000
dont à plus d1 an à l'origine	8 356 357	2 111 197	6 035 160	210 000
dont à moins d1 an à l'origine	18 363	18 363		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 272 976	10 272 976		
Dettes fiscales	3 171 788	3 171 788		
Dettes sociales	564 394	564 394		
Dettes sur immobilisations	-	-		
Autres dettes	111 122	111 122		
Produits constatés d'avance	1 863 943	1 863 943		
Total	24 358 944	18 113 784	6 035 160	210 000

Les dettes bancaires se traduisent par des emprunts auprès d'établissements de crédit dont les conditions sont les suivantes :

Banque	Date début	Date fin	Montant initial en K€	Taux d'intérêt
BPI	oct-18	déc-25	500	5,15%
BNP	mai-20	mai-26	190	0,75%
CIC	mai-20	mai-26	190	0,70%
BPI	juin-20	mai-26	190	1,75%
HSBC	juin-20	mai-26	100	0,31%
CA	mai-20	mai-26	190	0,70%
CE	mars-23	avr-29	1 300	3,91%
BPI	déc-23	déc-30	1 500	7,37%
BNP	déc-23	déc-28	500	4,59%
CIC	janv-24	janv-29	750	6,10%
CA	juil-24	juil-29	1 500	4,99%
CE	juin-24	juin-29	200	5,10%
SG	mai-25	mai-30	800	4,70%
LCL	mai-25	nov-29	1 300	4,43%
BP	août-25	août-30	1 214	3,50%
BPI	déc-25	sept-32	600	7,10%

2.3.9 Charges à payer

Charges à payer - Fill Up Media - en €	Au 31/12/25
Fournisseurs FNP	4 980 803
Intérêts courus sur emprunts	18 363
Congés payées et charges afférentes	245 165
Etat Charges à payer	41 455
Total	5 285 787

Les FNP incluent les redevances à verser aux réseaux selon leurs modalités propres (proportionnel ou fixe selon les réseaux).

2.3.10 Charges constatées d'avance

Les CCA, soit 200 142 € correspondent en grande partie aux loyers et aux redevances de crédit-bail, facturés par période à échoir.

2.3.11 Produits constatés d'avance

Les PCA, soit 1 863 943 € correspondent à la partie du CA diffusion postérieure à la date de clôture des comptes.

Ces produits sont reportés sur la période à laquelle ils correspondent.

2.4 Notes sur le compte de résultat

2.4.1 Reconnaissance des revenus

Le chiffre d'affaires relatif aux ventes de campagnes publicitaires est comptabilisé de la manière suivante, qu'il s'agisse d'une campagne locale ou nationale :

- frais d'advertising : 80% du montant de la commande au début de la diffusion,
- diffusion : 20% étalés en fonction de la durée de la commande.

Le terme « advertising » englobe l'ensemble des technologies et services mis en place pour diffuser les campagnes des annonceurs sur le réseau Fill Up Media.

Les frais d'advertising sont constitués principalement par :

- la création, la réception et l'archivage du bon de commande,
- la création et l'envoi de la facture et de l'échéancier de prélèvements,
- la mise en place des prélèvements automatiques (création du tiers, saisie des informations bancaires),
- la planification informatique des campagnes,
- la mise au format des spots vidéos (vérification de l'encodage audio et vidéo afin de s'assurer une qualité homogène sur le réseau).

L'ensemble de ces opérations de mise en place de la campagne à diffuser représente environ 90% du temps passé sur l'ensemble de la diffusion. En effet, toutes les opérations suivantes sont automatisées grâce à ce travail préparatoire (notamment les encaissements).

La diffusion du spot vidéo sur les écrans ne génère que peu de charge.

La société estime que les frais d'advertising correspondent à environ 80% du montant de la commande.

La création de spots publicitaires et les frais techniques ne sont pas compris dans les frais d'advertising.

La création de spots publicitaires correspond à la production en interne par la Société de clips vidéos réalisés pour les annonceurs et diffusés sur les écrans publicitaires. Ce produit est reconnu lors de son achèvement, qui correspond à la date de validation du bon de commande.

Les frais techniques correspondent aux coûts de mise en place de la diffusion des campagnes publicitaires. Ce produit est reconnu lors de son achèvement, qui correspond également à la date de validation du bon de commande.

Les autres produits connexes correspondent essentiellement aux « échanges marchandises ». L'échange marchandises est un échange à valeur égale de biens et/ou de services entre un client et un fournisseur. L'échange marchandises se pratique fréquemment dans le secteur de la communication et des médias. Il permet l'achat d'espace publicitaire en échange de biens ou de services de l'entreprise qui achète cet espace (par exemple, présence du logo d'un magazine sur l'affiche d'un spectacle). Fill Up Media a noué des contrats de partenariat de ce type avec des clubs et des évènements sportifs, notamment au niveau local, avec le LOU Rugby, l'Olympique Lyonnais. Le produit et la charge sont reconnus lors de la prise d'effet de l'échange marchandises. Sur l'exercice 2025, les échanges se sont élevés à environ 175 K€ en produits et en charges.

2.4.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se détaillent en :

Autres produits d'exploitation - Fill Up Media - en €	Au 31/12/25	Au 31/12/24	Var. en €	Var. en %
Production immobilisée	359 216	498 471	↓ - 139 255	(28)%
dont Immobilisations incorporelles	359 216	498 471	↓ - 139 255	(28)%
Subventions d'exploitation	9 933	5 567	⇒ +4 367	78 %
Reprises sur amort. et prov.	208 637	599 583	↓ - 390 946	(65)%
dont Reprises sur prov. pour dépré. des actifs circulants	208 637	431 931	↓ - 223 294	(52)%
dont Transferts de charges d'exploitation	-	167 652	↓ - 167 652	(100)%
Autres produits	39 256	940	↑ +38 315	4075 %
dont Produits divers de gestion courante	39 256	940	↑ +38 315	4075 %
Total Autres produits d'exploitation	617 042	1 104 562	↓ - 487 520	(44)%

2.4.3 Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes se composent principalement de :

AACE - Fill Up Media - en €	Au 31/12/25	Au 31/12/24	Var. en €	Var. en %
Achats d'études et prestations de services	4 491 511	2 709 787	↑ +1 781 724	66 %
Achats non stockés de matières et fournitures	171 213	119 542	↑ +51 670	43 %
Sous-traitance générale	164 826	110 610	↑ +54 216	49 %
Redevances de crédit-bail	395 086	503 597	↓ - 108 511	(22)%
Locations	669 089	556 523	↑ +112 566	20 %
Charges locatives et de copropriété	18 750	41 063	↓ - 22 313	(54)%
Entretien et réparations	275 625	220 538	↑ +55 086	25 %
Primes d'assurances	172 371	127 728	↑ +44 643	35 %
Études et recherches	5 298	-	↑ +5 298	N/A
Divers Services extérieurs	69 085	43 595	↑ +25 490	58 %
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	658 889	388 421	↑ +270 469	70 %
Publicité, publications relations publiques	350 390	866 948	↓ - 516 557	(60)%
Déplacements , missions et réceptions	312 875	254 755	↑ +58 120	23 %
Frais postaux et de télécommunications	28 159	22 079	↑ +6 081	28 %
Services bancaires et assimilés	143 557	75 847	↑ +67 710	89 %
Divers Autres services extérieurs	40 316	248 852	↓ - 208 537	(84)%
Total AACE	7 967 050	6 290 463	↑ +1 676 587	27 %

2.4.4 Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 27 000 euros

Honoraire des autres services : 15 000 euros

2.4.5 Impôts et taxes

Le poste impôts et taxes se compose principalement des éléments suivants :

Impôts et taxes - Fill Up Media - en €	Au 31/12/25	Au 31/12/24	Var. en €	Var. en %
Taxe d'apprentissage et versements libératoires	33 365	25 006	↑ +8 359	33 %
Formation continue	61 128	47 637	↑ +13 491	28 %
Autres taxes assises sur les salaires	864	1 220	→ - 356	(29)%
Taxes assises sur les salaires	95 357	73 863	↑ +21 494	29 %
En % de la masse salariale	2,82 %	2,71 %	→ +0,11 points	
Autres taxes assises sur le CA	9 486	13 163	→ - 3 677	(28)%
Taxes assises sur le CA	9 486	13 163	→ - 3 677	(28)%
En % du CA	0,06 %	0,14 %	→ - 0,08 points	
Contribution économique territoriale (CET)	36 868	12 766	↑ +24 102	189 %
TVS	41 070	28 007	↑ +13 063	47 %
Autres	37	272	→ - 235	(86)%
Autres taxes	77 975	41 045	↑ +36 930	90 %
Total Impôts et taxes	182 818	128 071	↑ +54 747	43 %

2.4.6 Charges de personnel

Le détail des charges de personnel se présente comme suit :

Personnel - Fill Up Media - en €	Au 31/12/25	Au 31/12/24	Var. en €	Var. en %
Salaires	3 380 831	2 730 014	↑ +650 817	24 %
Congés payés	60 456	9 243	↑ +51 214	554 %
Sous-total Salaires + CP	3 441 287	2 739 256	↑ +702 030	26 %
Primes et gratifications	1 077 221	491 718	↑ +585 503	119 %
Indemnité et avantages divers	(211 629)	4 901	↓ - 216 530	(4418)%
Rémunération du personnel	4 306 879	3 235 875	↑ +1 071 004	33 %
URSSAF	1 365 275	971 985	↑ +393 290	40 %
Retraite et prévoyance	399 027	314 607	↑ +84 419	27 %
Autres organismes sociaux	30 688	3 637	↑ +27 051	744 %
Autres charges sociales	86 763	47 589	↑ +39 174	82 %
Charges sociales	1 881 753	1 337 818	↑ +543 935	41 %
Versements CE, œuvres sociales, médecine du travail	88 663	62 513	↑ +26 151	42 %
Autres charges de personnel	0	38 004	↓ - 38 004	(100)%
Charges de personnel	6 277 295	4 674 209	↑ +1 603 086	34 %

La rémunération des mandataires sociaux (Manuel Berland en qualité de Président et Aurélien Grillot en qualité de Directeur Général Délégué) s'est élevée à 310 005 euros bruts au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

L'effectif se répartit ainsi :

Effectif	2025	2024
Apprentis	1	3
Agents de maîtrise	66	44
Cadres	24	22
Total	91	69

2.4.7 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se détaillent en :

Autres charges d'exploitation - Fill Up Media - en €	Au 31/12/25	Au 31/12/24	Var. en €	Var. en %
Redevances pour concessions, brevets, licences,...	526 296	351 985	↑ +174 311	50 %
Pertes sur créances irrécouvrables	155 098	267 702	↓ - 112 604	(42)%
Charges diverses de gestion courante	31 990	477	↑ +31 513	6602 %
Total Autres charges d'exploitation	713 384	620 164	↑ +93 220	15 %

2.4.8 Détermination de l'EBE

Compte de résultat - Fill Up Media - en €	Au 31/12/25	Au 31/12/24	Var. en €	Var. en %
RESULTAT D'EXPLOITATION	(310 163)	(2 105 851)	+1 795 688	(85)%
Dotations d'exploitation	(2 078 163)	(1 218 719)	- 859 444	71 %
Reprises sur amort. et prov., transf. de charges	208 637	599 583	- 390 946	(65)%
Autres charges	(713 384)	(620 164)	- 93 220	15 %
EBE	2 272 747	(866 551)	+3 139 298	(362)%
Retraitement redevances techniques	(405 960)	(216 300)	- 189 660	88 %
Retraitement des leasings écrans en amortissement	(313 734)	(414 087)	+100 354	(24)%
EBE retraité	2 180 521	(668 764)	+2 849 285	(426)%

L'EBE et l'EBITDA sont des notions proches mais l'EBE est défini par le PCG, alors que l'EBITDA ne l'est pas.

Les redevances techniques sont retraitées en coût de production et les leasings sont retraités en amortissements pour améliorer la lisibilité.

2.4.9 Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Résultat financier - Fill Up Media - en €	Au 31/12/25	Au 31/12/24	Var. en €	Var. en %
Produits des autres val. mob. et créances de l'actif immobilisé	-	242	→ - 242	(100)%
Autres intérêts et produits assimilés	23 140	2 049	↑ +21 090	1029 %
Total des produits financiers	23 140	2 291	↑ +20 849	910 %
Dotations financières aux amortissements et provisions	237 023	5 815	↑ +231 208	3976 %
Intérêts et charges assimilées	557 664	342 752	↑ +214 912	63 %
Total des charges financières	794 987	348 566	↑ +446 420	128 %
RESULTAT FINANCIER	(771 847)	(346 276)	↓ - 425 571	123 %

A fin 2025, le résultat financier est impacté par les intérêts des emprunts et la prime de non conversion des OC.

2.4.10 Résultat exceptionnel

Au 31 décembre 2025, le résultat exceptionnel est nul.

2.5 **Autres informations**

2.5.1 Engagements hors bilan au 31 décembre 2025

	31/12/2025
Engagements donnés	
Nantissement FDC	3 874 304
Crédit bail (cf tableau spécifique)	
Engagements reçus	
Cautions - retenue de garantie marchés privés	0
Cautions - divers marchés	0

2.5.2 Engagement de crédit-bail :

	Détail
	31/12/2025
VALEUR D'ORIGINE	1 089 558
AMORTISSEMENTS	
<i>Cumul exercices antérieurs</i>	33 138
<i>Dotations de l'exercice</i>	108 956
TOTAL	142 094
	0
REDEVANCES PAYEES	0
<i>Cumul exercices antérieurs</i>	121 661
<i>Exercice</i>	293 616
TOTAL	415 276
	0
REDEVANCES RESTANT A PAYER	0
<i>A un an au plus</i>	293 616
<i>A plus d'un an et cinq ans au plus</i>	582 099
<i>A plus de cinq ans</i>	0
TOTAL	875 715
	0
VALEUR RESIDUELLE	9 520

2.5.3 Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite s'élèvent à 19 564 €.

Tenant compte des paramètres classiques d'évaluation basés sur des hypothèses de turnover, de mortalité (TH 00-02 et TF 00-02), d'inflation des rémunérations et d'actualisation, et d'un départ à la retraite à 65 ans. La pyramide des âges de l'entreprise étant assez jeune, l'engagement actualisé est d'un montant peu significatif.

Taux de rotation non cadre	15,0%
Taux de rotation cadre	7,0%
Taux de progression des salaires	3,0%
Taux d'actualisation	3,0%
Taux de charges	45,0%

2.5.4 Impôt sur les bénéfices

Le résultat fiscal est déficitaire et la société ne constate donc pas de charge d'impôt dans ses comptes. Le produit d'impôts correspond aux crédits d'impôts innovation et au crédit d'impôt mécénat.

Les déficits fiscaux cumulés s'élèvent à 9 M€ à fin 2025.

2.5.5 Évènements postérieurs au 31 décembre 2025

Les opérations militaires au Moyen-Orient qui ont commencé fin février 2026, ont des incidences sur l'activité de nombreux groupes internationaux et auront une incidence sur l'économie mondiale. Cela constitue donc un événement postérieur à la clôture. La situation géopolitique actuelle est complexe et il est impossible de mesurer à ce stade toutes les conséquences des répercussions économiques potentielles. A ce stade néanmoins, la société n'identifie pas d'impact potentiellement significatif sur ses états financiers ou de nature à remettre en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.

2.5.6 Parties liées

Les transactions avec les parties liées sont peu nombreuses.

Churchill

La société a déménagé son siège social au 139 rue Vendôme au 1^{er} janvier 2023.

La SAS Churchill, propriétaire des locaux, est détenue par les 4 fondateurs de Fill Up Media.

Dépôt de garantie 70 000 euros

Loyer 2025 : 153 243 euros outre 25 000 euros de charges locatives pour 12 mois.

Groupe Fill Up Media

Frais de fonctionnement facturés à Fill Up Media : 7 000 euros

2.6 Tableau des flux de trésorerie

Tableau de flux de trésorerie - Fill Up Media - en €		Au 31/12/25
Résultat net		- 993 080
+/- Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises, QP de subventions		+1 869 526
- Plus-values de cession		+73 066
= Marge brute d'autofinancement		+949 512
- Variation du BFR (brut et retraité des comptes courants intragroupes débiteurs)		- 197 553
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		+751 960
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		- 5 555 028
+/- Variation des immobilisations financières brutes		- 176 514
+/- Variation des dettes envers les fournisseurs d'immobilisations		-
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT		- 5 731 542
Variation du capital en numéraire		-
- Variation prime d'émission		- 26 250
+/- Variation des subventions d'investissement		-
+/- Variation des emprunts		+2 912 240
+/- Variation des comptes courants intragroupes		+8 400
FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT		+2 894 390
VARIATION DE TRESORERIE		- 2 085 192
Trésorerie à l'ouverture		+3 222 587
Trésorerie à la clôture		+1 137 395

(*) Dont 359 216 euros de production immobilisée